

La Société de la Tour Eiffel place sa première émission d'Euro PP obligataire de 200 M€

Après la réalisation, en juin 2015, de son augmentation de capital, la Société de la Tour Eiffel (STE) annonce avoir procédé au placement de son premier Euro PP sous format obligataire de 200M€ assorti d'un coupon de 3,30%, à échéance du 15 juillet 2025.

Le produit de cette émission sera utilisé pour refinancer une partie de la dette existante et pour soutenir le plan de développement stratégique à moyen terme de la Société de la Tour Eiffel.

La Société de la Tour Eiffel a confié cette opération à Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, et à Oddo et Cie qui ont agi en tant qu'arrangeurs.

Philippe Lemoine, Directeur Général de Société de la Tour Eiffel déclare : « Cette opération a pour objectif d'allonger la maturité de la dette de STE et de diversifier nos sources de financement. Elle renforce notre flexibilité financière et vient appuyer notre stratégie de croissance visant au doublement de notre patrimoine d'ici 3 à 5 ans ».

A propos de la Société de la Tour Eiffel

Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, sa stratégie privilégie l'investissement sur des sites à fort potentiel et la fourniture d'immeubles neufs loués à des acteurs de premier plan. Son patrimoine de 400.000 m² s'élève au 31 décembre 2014 à près de 800 millions d'euros pour des actifs situés principalement en région parisienne
Société de la Tour Eiffel est cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) - Code ISIN : FR0000036816 - Reuters : TEIF.PA - Bloomberg : EIFF.FP - Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France

www.societetoureiffel.com

Contact Presse

Jean-Philippe MOCCI

Capmot

Tel : +33 (0)1 81 70 96 33/+33 (0)6 71 91 18 83